



TPE - PME : COMMENT INTÉGRER LE «DÉVELOPPEMENT DURABLE»



Attestation de compétences
Certificat de réalisation

DATE(S)

Du 29 au 30 avril 2024
Du 11 au 12 juillet 2024
Du 10 au 11 octobre 2024

LIEU

CCI DU CHER
Avenue d'Issoudun
18000 BOURGES

DURÉE

2 jours soit 14 heures
Option 3ème jour : 7h en plus

PUBLIC(S)

Équipe dirigeante ou décisionnaire,
managers, comité de direction, DRH...

TAUX*

Taux de satisfaction	Nouveauté 2024
Taux de certification	non concerné
Taux de rupture	non concerné
Taux d'insertion à 3 mois	non concerné
Taux d'insertion à 6 mois	non concerné
Taux de poursuite d'étude	non concerné

OBJECTIFS

- » Utiliser les outils de gestion de projet sur les thématiques du développement durable (énergie, eau/affluents, mobilité, matières premières, achats, consommables, déchets) en lien avec le projet d'entreprise
- » Prendre une décision stratégique sur la thématique du développement durable
- » Mesurer l'efficacité de votre plan d'action et identifier les actions correctives si nécessaire
- » Impliquer ses salariés : valoriser les réussites, lever les freins pour mieux avancer

COMPÉTENCES VISÉES

- » Les Fondamentaux du développement durable
- » La Méthodologie d'une démarche de développement durable
- » Les applications quotidiennes de la démarche
- » La valorisation des actions de l'entreprise

MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Entretien d'étude du besoin
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation
- » Clôture des inscriptions 15 jours avant

EMPLOIS VISÉS

Optimisation des pratiques au quotidien



ACCESSIBILITE HANDICAP

Etude des besoins spécifiques
au cas par cas
Aide à la constitution des dossiers
Adaptations spécifiques.
Contactez notre référente handicap
pour plus d'informations :



Nathalie BONNARD
nathalie.bonnard@cher.cci.fr
02 48 67 55 55

TARIFS

546€/personne
financement OPCO 2i



950€/personne (Net de TVA)
(option 3ème jour : 1425€)

CONTACTS

CCI FORMATION¹⁸

Diane HAPPE
Fadila EL MEZOUARI

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64

CCI du cher - Avenue d'Issoudun
CS 70237 - BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

PRÉREQUIS

Bonne connaissance des dispositifs de management par la qualité

PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenant expert en développement durable ayant une expérience en entreprise
- » Dans le cadre de la démarche qualité de la CCI, l'intervenant communique annuellement les actions mises en place ou les formations suivies contribuant au développement de ses compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Evaluation de l'acquisition des compétences via des mises en pratique et exercices pendant la formation
- » Bilan et retour d'expérience quelques semaines après la séquence initiale (optionnel)
- » Evaluation de la formation à chaud par chaque participant.
- » Evaluation à froid (entre 3 et 6 mois)
- » Evaluation par l'intervenant du groupe et de la bonne acquisition des compétences + réponse aux objectifs



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION*

*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

Les modules

1. FONDAMENTAUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux du développement durable

Communication en relations interpersonnelles et au sein du collectif de travail

L'intérêt de l'Économie circulaire pour les TPE et PME

2. METHODOLOGIE D'UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'équipe : qui, quoi, comment

Analyse de l'activité actuelle, comparaison aux enjeux de la transition écologique

Le référent développement durable

Le référent transition écologique : quelle fiche mission ? quelles attentes ? quels indicateurs ?

3. CONCRETISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

Mobilité, Energie, Eau/effluents, RSE, MP/achats/consommables, Déchets : traduction en actions

Les acteurs et organisation ressources locales

4. FAVORISER LA REUSSITE DES ACTIONS ENTREPRISES

Diagnostic des initiatives

Analyse des besoins

Axes d'amélioration

Démarche de développement durable : les atouts de la co-construction

Kit de gestion de projet TPE-PME : Master plan, fiche mission des actions, plan de communication, feuille de route développement durable

5. BILAN ET RETOUR D'EXPERIENCE (A 2 MOIS, DISTANCIEL PRIVILEGIE MAIS NON OBLIGATOIRE)

REX et ajustement du plan d'actions

Résolution de problème

Indicateurs d'impact de la démarche

Pour aller plus loin et miser sur le long terme